



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**  
Direction du Patrimoine Culturel  
**Monsieur Thierry WAUTERS**  
Directeur  
Mont des Arts, 10-13  
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 19/03/2024

N/Réf. : **WMB20005\_722\_PUN**      **WATERMAEL-BOITSFORT. Boulevard du Souverain, 25 – Royale Belge**  
Gest. : **GM**  
V/Réf. : **Amandine Hellebois**      (= Une partie du parc reprise sur la liste de sauvegarde comme site, totalité du bâtiment principal inscrit sur la liste de sauvegarde comme monument)  
Corr: **2328-0072/15/2024-004PR**  
NOVA : **17/PFU/1927334**      **PERMIS UNIQUE : Créer un monte-charge entre le niveau sous-sol -2 et le niveau sous-sol -1**

**Avis conforme de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 05/03/2024, nous vous communiquons *l'avis conforme favorable* émis par notre Assemblée en sa séance du 13/03/2024, concernant la demande sous rubrique.

La demande porte sur la création d'un monte-charge entre les sous-sols -1 et -2 afin de faciliter le transport de charges lourdes ou volumineuses et pour pouvoir mieux exploiter les sous-sols du bâtiment (superficie d'environ 11.000 m<sup>2</sup>) comme zones d'archivage et de stockage. La création de la trémie nécessite de percer une dalle de sol entre le -1 et le -2 ce qui implique quelques interventions de stabilité (étançonnement provisoire, renforcement par une poutre métallique, poutre de ceinture en béton au droit des nouvelles maçonneries du monte-charge, adaptation des armatures existantes des éléments structurels).

Sous-sol -1 (local d'archive actuellement) :



*Photos et plans du -1 et -2 ave localisation de l'intervention – documents extraits du dossier de demande*

1/2

**S'agissant d'une intervention mineure à l'échelle du bâtiment sans modification d'espaces ou éléments relevant du patrimoine et situé dans une zone n'ayant pas justifié l'inscription du bâtiment sur la liste de sauvegarde, la CRMS émet un avis conforme favorable sur la demande.**

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.



G. MEYEROOTS  
Secrétaire-adjointe



C. FRISQUE  
Président f.f.

c.c. à : [ahellebois@urban.brussels](mailto:ahellebois@urban.brussels) ; [jvandersmissen@urban.brussels](mailto:jvandersmissen@urban.brussels) ; [restauration@urban.brussels](mailto:restauration@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels)